



FNPLCK

FÉDÉRATION NATIONALE PROFESSIONNELLE
DES LOUEURS DE CANOES KAYAKS



N° adhérent :

www.fnplck.org



FNPLCK

FÉDÉRATION NATIONALE PROFESSIONNELLE
DES LOUEURS DE CANOËS KAYAKS

La Charte Qualité des Loueurs de la Fédération Nationale Professionnelle des loueurs de Canoë-Kayak

Votee par l'AG de la FNPLCK le 11 novembre 2010

I. Le contenu de la Charte

1. Mes obligations professionnelles

Je déclare mon établissement aux services préfectoraux
Je renouvelle ma déclaration en cas de modifications dans mon établissement
J'informe mes clients de mes obligations professionnelles et de leurs propres obligations
Je m'informe régulièrement auprès de la FNPLCK pour connaître mes nouvelles obligations réglementaires
Je suis assuré en responsabilité civile professionnelle de manière adaptée à mes activités
J'informe mes clients de leurs obligations :
- lire et respecter les consignes de sécurité
- se renseigner sur les conditions générales et particulières de navigation
- respecter l'environnement, les autres usagers et la propriété privée

3. Mes obligations relatives aux équipements

Je loue du matériel conforme à l'usage de location
J'informe mes clients sur les caractéristiques des matériels utilisés
Je loue du matériel conforme à la réglementation en vigueur
J'assure en permanence un suivi du bon état du matériel que je loue
J'applique le suivi spécifique de la conformité des EPI que je loue
J'informe mes clients des mes obligations et moyens de conformité

5. Mes engagements pour le Développement Durable

Je limite les déplacements individuels de mon personnel et de mes clients
Je mets à disposition de mes clients des aires de stationnement
Je limite mes déchets et ceux de mes clients
Je mets à disposition de mes clients des containers
Je participe à la vie économique locale
J'informe les clientèles sur les services locaux
J'informe les clientèles sur le patrimoine naturel et culturel local
Je participe aux décisions locales qui concernent mon activité et mes parcours :
• Syndicats ou GP locaux
• PDES/ICG
• Mairie
• Préfecture
• Services locaux (EDF, Syndicat de Gestion des cours d'eau, SDAGE...)
• CDCK, CRCK
Je participe aux décisions nationales qui concernent mon activité et mes sites (MJS, Min Conso, Min enviro, AFNOR...)
Je respecte la Charte et son contrôle

2. Mes obligations pour la sécurité de mes clients

Je déclare tout incident grave survenu dans mon entreprise au Préfet
Je possède des moyens et consignes de secours
J'informe mes clients du niveau requis pour la navigation sur les parcours proposés
J'informe mes clients des conditions particulières de navigation
J'informe mes clients de leur obligation de **tous** savoir nager 25 mètres et d'être à l'aise en eau de rivière
J'informe de l'obligation de porter le **gilet d'aide à la flottabilité pendant toute la durée de la navigation**
J'informe mes clients des conditions météorologiques et hydrauliques
En cas de conditions météo ou hydrologiques défavorables, je refuse la location
J'informe mes clients des conditions particulières d'accès aux sites
J'accueille en sécurité des clients étrangers
Je participe aux consultations de la FNPLCK sur les ouvrages (signalisation/aménagement)
Je participe aux travaux de classement des rivières de la FNPLCK et de la FFCK
Je tiens à jour un observatoire accidentologique pour mon entreprise
Je participe à l'observatoire accidentologique de la FNPLCK

4. Les obligations de mes clients

J'informe mes clients de leurs obligations :
- Savoir nager 25 mètres et se comporter avec aisance en milieu aquatique
- Attester sur l'honneur de capacité nataoire pour lui et les personnes qui l'accompagnent
- Avoir les connaissances, capacités techniques et expériences nécessaires pour effectuer les parcours envisagés
- S'informer des dangers, difficultés et réglementations relatives au(x) parcours sur le(s)quel(s) il va naviguer
Porter le gilet d'aide à la flottabilité
Respecter la signalisation et les règlements de navigation
Respecter les consignes particulières de navigation données par le loueur
Être assuré en responsabilité civile individuelle
Avant le départ, consulter l'affichage journalier relatifs aux conditions météo et hydrologiques
Consulter, avant le départ, et emporter, la carte parcours
Respecter les consignes données sur la carte parcours
Respecter et être courtois avec les riverains et autres usagers
J'informe mes clients de leurs interdictions
Naviguer avec des enfants ne sachant pas nager
Abandonner son matériel nautique et ses débris sur le parcours
Pénétrer sur les propriétés privées longeant le parcours dont l'accès est interdit par le propriétaire concerné

II - Le contrôle du respect de la Charte

L'adhésion à la Charte est un engagement

- de qualité envers mes clients
- de responsabilité envers la FNPLCK



FNPLCK - Chemin du Caire - 24200 SARLAT

Tél. 06 82 09 45 85 - 06 83 27 30 06 - E-mail : fnplck@live.fr

www.fnplck.org